



Liminaire CTL du 21 janvier 2022

Monsieur le Président,

1506 ! C'est le chiffre de suppressions de postes 2022 à la DGFIP confirmé sans surprise au Comité technique de réseau du 7 décembre puisqu'il était déjà inscrit dans le Contrat d'Objectifs et de Moyens signé la veille du 1er confinement, en mars 2020, entre le Directeur Général et la direction du Budget.

Au plan national, c'est l'équivalent de la disparition de la direction de l'Ille et Vilaine, de la Loire Atlantique, de l'Isère ou de l'Hérault !

Depuis 2012, ce sont 20 745 emplois qui ont été supprimés dans notre administration. On cherchera en vain l'équivalent d'un tel traitement dans le secteur privé où une poignée d'emploi supprimés déclenche, légitimement, une émotion largement médiatisée.

De plus, depuis 2020, la mise en place du Nouveau Réseau de Proximité constitue un véritable plan social pour la DGFIP puisqu'il repose sur une externalisation de ses missions et une diminution de ses implantations territoriales. Pourtant, les contribuables et usagers sont attachés aux services rendus par notre administration. De la facture de crèche aux successions, elle accompagne nos concitoyens à chacune des étapes de leur vie et finance par son activité et grâce à l'engagement et la conscience professionnelle de ses agents l'ensemble des politiques publiques. Elle est aussi l'une de celle qui s'est le plus profondément transformé depuis des décennies.

En accompagnant hôpitaux et collectivités et en soutenant les secteurs économiques en difficulté dans cette crise sanitaire qui n'en finit plus, les agents de la DGFIP, exemplaires, continuent de compenser les baisses d'effectifs au prix de la dégradation de leurs conditions de travail et parfois même au prix de leur santé. Nous vous rappelons d'ailleurs que, pour l'ensemble de la DGFIP, le cumul des heures écrêtées et des congés non pris dans notre administration en 2021 correspond à 1500 équivalents temps plein.

Au surplus, un article publié mardi 18 janvier dans le journal « Les Echos » souligne que cette crise a renforcé l'attachement des Français aux services publics en général et aux impôts en particulier ! Il semble dès lors indispensable de préserver un réseau de proximité dense pour la DGFIP et d'abandonner le NRP.

Si les Français apprécient le service rendu par les agents de la DGFIP, il n'en va pas de même de notre Ministre de la Transformation et de la Fonction publiques puisqu'aucune augmentation du point d'indice n'a été consentie depuis le début du quinquennat et que l'inflation s'accélère depuis des mois, montrant ainsi le peu de considération du gouvernement vis-à-vis des fonctionnaires. Les premiers indices des agents de catégories C et B sont, de ce fait, proches du SMIC.

Au sein de la DDFIP de Vaucluse, la conséquence de cette politique délétère est la suppression de 13 emplois qui viennent s'ajouter à ceux déjà supprimés depuis le début des années 2000 :

- huit de catégorie C ;
- quatre de catégorie B ;
- Un de catégorie A.

Cette nouvelle saignée dans les effectifs sera lourde de conséquences dans l'exercice quotidien de nos missions ! Pour FO DGFIP 84, les agents de notre département en ont marre d'être exemplaires, les suppressions de postes doivent cesser et le point d'indice être revalorisé !